# *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Alphonse Angot

## **Bazouges** - Tome I

**Bazouges,** c$^{on}$ et arrond. de *Château-Gontier* (2 kil.), à 30 kil. de *Laval.*

### Anciens noms

*Curtis quædam quæ vocatur Basilica… , tertia pars curtis Basilicæ,* 1037 (Ménage, Sablé, 97). — *Parrochia de Bazogeyo,* 1283 (Cart. du Geneteil). — *Basoges-jouxte-Chasteaugontier,* 1289 (Charte orig., fonds de la Roë). — *La parroysse de Bassoges jouxte Chasteaugontier,* 1314 (Arch. de la M., H. 147). — *Les paroissiens de Saint-Martin de Basouges près Chasteaugontier,* 1355 (Fonds de la Garaudière). — *Curatus et parrochiani de Basouges prope Castrum Gonterii,* 1393 (Arch. nat., X/$^{la}$ 1645, f. 168). — *Basouges sur Chasteau-Gontier,* XV$^{e}$ siècle (Titre de la Roë). — *Eccl. de Basillegiis,* 1508 (Bulle de Jules II). — *Bazouges-lès-Château-Gontier,* 1701 (Insin. eccl.). — Sur ce nom dérivé de *basilica* qui s'applique à six communes du département et à quatre autres dans la Sarthe, je ferai deux remarques. On admet généralement que les églises ainsi dénommées étaient de fondation monastique. Pour nos six paroisses mayennaises, l'observation se trouve justifiée : cinq dépendaient d'abbayes bénédictines. Mais il faut dire que Bazouges avait ce nom alors qu'elle n'était encore qualifiée que *curtis* et non église, quand elle fut donnée à Saint-Aubin. Peut-être avait-elle eu cette qualité d'église monastique avant le passage des Normands. Quoi qu'il en soit, sur les trente ou trente-cinq localités dont le nom dérive de *basilica,* dix appartiennent au Maine.

### Géographie physique

*Géologie.* — « Schistes précambriens avec sables et graviers pliocènes dans toute la région occidentale de la commune ; ces mêmes graviers couronnent les hauteurs de la Pinaudière (86) et de la Chartrié (84), au S. du bourg ». D.-P.Œ.

Le territoire, ou plutôt les vallées qui s'y creusent, s'inclinent vers la Mayenne des hauteurs de l'O. (102 m.), qui marquent à la fois les limites de la paroisse et celles du bassin de la Mayenne, car le versant opposé appartient au bassin de l'Oudon. Y naissent quatre petits ruisseaux, dont l'un forme la limite N., qui s'en vont parallèlement à la Mayenne. La rivière baigne elle-même le canton N.-E. de la paroisse, coulant au pied d'une rive escarpée, au niveau de 25 m. — Parmi les chemins anciens, il faut citer celui qui, venant de Ménil, sépare sur plusieurs points Bazouges de Chemazé, Ampoigné, Laigné, et se continue vers le Bourg-l' Évêque ; ainsi que le « chemin tendant de Bazouges à Sainte-Catherine (1565) », qui était l'ancienne route de Château-Gontier à Loigné et au-delà. Actuellement, sans parler de la route nationale de Château-Gontier à Craon qui traverse la commune de l'E. à l'O., passant par Laigné (7 500 m. O.), et de celle de Chemazé (7 kil. S.-O.), et d'Ampoigné (9 500 m. S.-O.), raccordées avec le bourg par le chemin vicinal de Saint-Fort (4 500 m. S.), Bazouges a des routes directes pour Marigné-Peuton (8 kil. N.-O.), Loigné (5 kil.), et Saint-Sulpice (7 500 m. N.).

*Superficie :* 2 529 hect., cadastrée en 1833 par M. Lefrançois. — En 1696, « huit métairies, fonds médiocre, 4 837 arpens, savoir 1 400 en terre labourable, 1 000 en prés, 600 en pâture, 38 en bois, 1 500 en landes et terres ingrates, 300 en vignes (Miroménil) ». Au XVIII$^{e}$ siècle, on cultivait du froment (qui ne valait pas mieux que du seigle), de l'avoine et du blé noir. (Rapport du subdélégué). Le prieur de Saint-Jean percevait néanmoins, en

1788, 30 setiers de froment pour sa dîme et 150 boisseaux de rente ; son prieuré lui rapportait encore 51 pièces de vin. Vin de mauvais renom, mais dont la culture, entièrement abolie depuis, était encore réglementée en 1791.

## Population, administrations

*Population :* Moyenne des naissances : 70 de 1601 à 1610 ; — 106 de 1701 à 1710 ; — 440 feux en 1688 ; — 454 feux en 1696 ; — 433 feux en 1700 ; — 429 feux en 1715 ; — 1 388 hab. en 1726 ; — 413 feux en 1732 ; — 1 773 hab. en 1803 ; — 2 256 hab. en 1821 ; — 2 256 hab. en 1831 ; — 1 621 hab. en 1841 ; — 1 740 hab. en 1851 ; — 1 877 hab. en 1861 ; — 1 769 hab. en 1871 ; — 1 679 hab. en 1881 ; — 1 592 hab. en 1891 ; — 1 565 hab. en 1898, dont 611 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 149 villages, fermes, closeries, écarts. On comptait 191 fermes en 1843. En dépendent : Montpelour, 26 hab. ; — Mirouault, 20 hab. ; — les Plantes, 18 hab.

*Bureau de poste* et de *perception* de Château-Gontier. — Société de secours mutuels.

## Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

*Paroisse* anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné d'Écuillé, de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier ; du district et du canton de cette ville en 1790 ; — actuellement paroisse du diocèse de Laval, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Château-Gontier ; vicariat, par décret du 25 septembre 1823.

*Église* dédiée à saint Martin. Évidemment on ne peut lui assigner une origine antérieure à la fondation de Château-Gontier. S'il existait une église avant l'an 1007, elle a fait place à celle-ci dont la tour romane, placée au côté droit du chœur, et le portail avec son archivolte ornée de têtes grimaçantes, sont bien du XI$^{e}$ siècle ou des premières années du XII$^{e}$. Le chœur, incliné sur l'axe de la nef, la nef elle-même, étaient construits à la même époque et dans les dimensions qu'ils ont ; mais tous les murs ont été si largement percés d'arcades communiquant avec les chapelles latérales ou les bas côtés qu'on ne reconnaît plus le vaisseau primitif. La chapelle de l'Ange gardien, accolée au sanctuaire et à la tour, avec sa grande fenêtre à meneaux et quatre-feuilles, peut dater du XIV$^{e}$ siècle / ; on y pénétrait autrefois, en passant sous la tour, par deux petites portes étroites et basses. La chapelle de Sainte-Anne, Sainte-Marguerite et Sainte-Lucie, qui occupe l'autre côté du chœur, n'est que du XVII$^{e}$ siècle. Les deux bas côtés existaient avant la Révolution, car on décida, le 29 mars 1798, de faire de l'église le temple de la Raison et d'établir un corps de garde dans l'une des *ailes.* Ils ont été reconstruits symétriquement en 1856, en style du XV$^{e}$ siècle. Le maître-autel offre cette particularité exceptionnelle que le retable, d'un bon travail d'ailleurs, est convexe au lieu de présenter comme d'ordinaire une ligne droite ou une courbe concave. Les autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien sont appliqués aux deux piliers de l'entrée du chœur. On cite en 1660 les autels de Notre-Dame, de Sainte-Anne, de Saint-Nicolas. Une inscription gothique, du XV$^{e}$ ou XVI$^{e}$ siècle, fixée extérieurement à la tour, rappelle une concession de « mille jours » d'indulgence, aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de Saint-Armel et de la Dédicace, pour ceux qui contribueraient de leurs biens aux réparations de l'église. L'épitaphe si intéressante de Gishwal n'a qu'un lien accidentel avec le monument où on l'a placée. Les *chapelles* desservies dans l'église étaient : celle de la *Pelleterie,* à laquelle présentait le prieur de Saint-Jean et dont Pierre de Lonchamp, protonotaire du Saint-Siège, était titulaire en 1465 ; — celles de la *Grande* et de la *Petite-Danse,* qui formaient deux bénéfices distincts ; titulaires en 1790 : M. Pelletier, chanoine de Saint-Just, et M. Moreul, vicaire de Pommerieux ; — la *Féronnière,* dotée en 1575 par Robert Féron, vicaire ; — la *Rue-Brard,* antérieure à 1586 ; — *Marmouillé,* dont le patron était le seigneur de Charbonnet ; — le *Teil,* à la disposition du procureur de fabrique, comme la Danse et la Rue-Brard. L'un de ces bénéfices fut fondé le 24 octobre 1493 par Macé Stahin et Danielle, sa femme.

*Cure* à la présentation du prieur de Saint-Jean-Baptiste, qui percevait la plus grande partie des dîmes, à charge d'entretenir et de réparer le chœur et le chancel de l'église.

*Curés :* Pierre *Fradet,* docteur en droit canonique et civil, 1460, † 1467. — Olivier *Clément,* présenté le 7 juillet 1467. Étienne Plançon fut chargé de desservir la paroisse. — Jean de *Tinteniac,* 1500. — N. h. Claude *Richer,* 1543, 1544. — Jacques *Éveillard,* chanoine d'Angers, témoin dans le procès au sujet du pillage de l'abbaye de la Roë, 1572. La cure est desservie par Gervais Mortrueux, vicaire, 1571 ; Robert Féron, vicaire, fondateur de la chapelle de la Féronnière, 1575 ; Pottier, aussi vicaire, 1583. — Jean *Foucault,* curé en 1600, ne paraît dans les registres paroissiaux qu'à la fin de 1617. — Pierre *Arnoul,* août 1631, curé de Denazé, 1648, inhumé devant les marches du grand autel, le 20 avril 1665, âgé de 56 ans. — Simon *Bellier,* 10 mars 1656, † le 2 juin 1709. Simon Bellier, son neveu et son vicaire depuis 1681, remplit par intervalle les fonctions de curé. — Jean *Garnier,* 6 décembre 1709. — Gaspard *Allaire,* 2 mars 1710. — Pierre *Georges,* docteur de Sorbonne, 8 avril 1716, 23 septembre 1755. En 1717, parce qu'il voulait remplacer les vieilles statues de l'église par de nouvelles « comme celles qu'on voyait dans les églises de Château-Gontier », il fut violemment insulté par plusieurs de ses paroissiens auxquels il intenta un procès. — Michel *Couasnon,* 21 janvier 1756, 30 mars 1777. — Ambroise *George Massonnais,* né, 1748, à Saint-Denis-de-Gastines, curé le 5 juillet 1777, prêta, le 13 février 1791, avec son vicaire, Jean-Baptiste-Toussaint Reveil (V. son nom), un serment pur et simple qu'il eut le courage de rétracter devant la municipalité de Bazouges, le 21 mai 1791. Devenu odieux aux républicains, il dut quitter sa paroisse et se cacher peu après, le 4 novembre, date de son dernier acte. De la maison des Cordeliers de Laval, où il était interné, le 20 juin 1792, il fut transféré à Patience le 15 avril 1793, puis à Rambouillet, d'où il fut élargi au printemps de 1795. Malgré la déclaration de se soumettre aux lois de la République, qu'il avait faite le 13 thermidor an III (31 juillet 1795). Il fut arrêté par la municipalité de Château-Gontier, le 3 avril 1796, renfermé à Laval dans la maison de détention au bas de la rue Renaise, rendu à la liberté par ordre du directoire du département, puis repris et de nouveau élargi. En 1800, il vint se fixer à Château-Gontier, d'où il dirigeait son ancienne paroisse, et mourut à l'hospice des Incurables, le 21 juillet 1802. L'intrus fut l'excordelier Denis Bonneau, élu le 30 octobre 1791 (V. son nom). Il occupa la cure jusqu'en 1800, mais ne disait plus de messe depuis 1794. Au Concordat, la cure de Bazouges, sans titulaire, fut desservie par M. Léonor Girault, vicaire de Saint-Jean de Château-Gontier. — Fidèle-René-François *Bouchet,* confesseur de la foi, ancien chapelain de l'hospice Saint-Joseph, 1804, 1820, † curé de Nyoiseau, 1844. — Dominique *Mahier,* 1820, 1843 (V. son nom). — Mathurin *Jamoteau,* 1843, 1897. — *Bricard,* 1897.

*Capucins.* — Le 13 avril 1609, l'assemblée de ville décidait d'envoyer un « message au RR. PP. Capucins, dans leur chapitre général, pour les prier d'avoir un couvent proche la ville ». Dès le 19 mai, le P. Léonard, provincial de Paris, rendait une réponse favorable, et une souscription, aussitôt ouverte, donnait un premier fonds de 6 000 ℔. Le cardinal de Gondi, archevêque de Paris et abbé de Saint-Aubin, était ensuite sollicité de céder « la place et chapelle du Martray » pour l'établissement projeté. Il refusa sans doute, car, le 2 janvier 1611, la maison de ville achetait de Pierre Rebours un jardin proche l'église des Trois-Maries et une vigne pour y bâtir l'église et le monastère. La croix fut plantée le 22 mars sur l'emplacement des Trois-Maries et le 31 mai le prince de Guéméné vint poser la première pierre sur laquelle on lit : *J'ay esté mise et posée le 31 may 1611 par haut et puissant messire Pierre de Rohan, pair de France, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, prince de Guéméné, suivant la prière que lui en ont faicte les habitans de cette ville de Chau-Gontier.* L'église fut consacrée le 17 septembre 1617 par Guillaume Fouquet de la Varenne et augmentée d'une nouvelle chapelle au côté gauche, en 1700, aux frais de Guy Franclot, baron de Saint-Aynis. Le monastère contenait trente chambres ou cellules et un enclos de quatre journaux. Un séminaire pour les novices et un cours de philosophie et de théologie y furent en exercice intermittent, ce qui porta quelquefois le nombre des prêtres à vingt ou vingt-quatre, sans compter quatre ou cinq frères, et « quand c'étoit le séminaire », écrit-on en 1723, il y avait quatorze

ou quinze prêtres et douze ou quinze séminaristes. Les *gardiens* furent les pères : *Léonard,* d'Angers, 1616. — *René,* de Sully, 1624. — *Modeste,* de Mayenne, 1651. — *Ange,* de Guérande, 1640. — *Justin,* de Rennes, 1648. — *Modeste,* du Mans, 1656. — *Jean,* de Guérande, 1656. — *Dorothée,* de Château-Gontier, vicaire, professeur de philosophie, 1656, gardien, 1664. — *Daniel,* de Malestroit, 1672, 1674. — *Fabien,* de Rennes, 1744. — *Vincent,* de Vannes, 1767. — *Germain,* de Rennes, 1775. — *Charles,* de Montaudin, 1783. — Jean-César de *Kerguelin,* dit Constant de Lesneven, 1788, 1790. La charge, imposée dès l'origine par les habitants aux capucins et remplie jusqu'à la fin, était de prêcher l'avent et le carême ; une somme de 160 ℔ était inscrite au budget de la ville pour le prédicateur, logé pour la circonstance chez un bourgeois qu'on exemptait cette année là de la taille. Le célèbre père Honoré étant venu prêcher une mission en 1685, en fit fonder une tous les cinq ans par M. de la Jouannière, avocat renommé. Un frère, nommé Firmin, apostasia publiquement le 8 avril 1616. Pour avoir refusé l'entrée de leur église, au mois de juin 1739, à la procession mensuelle du clergé de la ville, les religieux furent condamnés, le mois suivant, à réciter un *Miserere* à la porte de l'église de Saint-Jean. Les chapitres provinciaux se tinrent au couvent, le 25 mai 1640, le 24 août 1663, le 31 juin 1684, le 11 septembre 1711 et le 14 juin 1737. Les fêtes de la canonisation de saint Félix de Cantalice, commencées le 14 mai 1713, durèrent avec grand éclat pendant huit jours. Des sœurs tertiaires s'occupaient au dehors des affaires d'intérêt du couvent qui avait comme ailleurs un père temporel ou protecteur, choisi parmi les notables. La bibliothèque contenait 1 600 volumes. Les quatre religieux déclarèrent, le 4 mai 1790, qu'ils désiraient continuer de vivre en communauté, mais, le 17 juin 1791, Guillaume Legrand, dit frère Tiburce, de Mortain, demanda à sortir du couvent sous prétexte d'infirmités qui ne l'empêchèrent pas d'accepter la cure de Saint-Fort. Les frères expulsés, le 28 août 1791, *manu militari,* se retirèrent d'abord dans des maisons hospitalières, puis, essayant de se dérober au danger par la fuite, ils furent saisis et emprisonnés à Nantes, 1792. Le sieur Murault, acquéreur du couvent (28 décembre 1791), se hâta de détruire l'église, et établit dans les bâtiments une filature de coton, entreprise qui finit par une débâcle, le 8 novembre 1809. Il reste du monastère un corps de bâtiment où se voit encore un Christ en croix, peint sur la muraille.

La chapelle des *Trois-Maries,* sur l'emplacement de laquelle fut construit le couvent des capucins, était située sur « le chemin pavé » ; elle avait comme annexe une maison avec courtil et étrage et le temporel consistait en quelques quartiers de vignes et des rentes, parmi lesquelles une pipe de vin sur le clos de la Maladrerie. On croit que cette chapelle dépendait d'une ancienne aumônerie. Le titulaire, en 1533, était Philippe de Denais, curé de Froidfont.

### Établissements de charité

L'hospice de l'*Immaculée-Conception* servait de maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres, dont une catégorie (comme les bâtardes) n'était pas reçue ailleurs, aussi bien que d'asile pour les malades non admissibles dans les hôpitaux. M^lles^ Dublineau et Marais, premières fondatrices, l'installèrent d'abord (1760) dans la maison du Châtelier, en Bazouges, qui appartenait à la famille Dublineau, puis, par suite d'une acquisition faite au nom de F. Chotard, élu de Château-Gontier, et de Louise Duchemin, sa femme, mais payée par M. Davelu, supérieur de la Mission à Angers, et M^me^ de la Genessière-Budet, il fut transféré dans deux maisons du faubourg de Tréhu, toujours sur Bazouges, le 5 décembre 1763, M. Chotard fit don, le 8 août 1768, de 2 000 ℔ en argent et d'une rente de 200 ℔. L'approbation de l'évêque d'Angers est du 11 août 1767, et les lettres patentes sont du mois de décembre 1769, enregistrées le 2 décembre 1771. L'ancienne classe fut transformée en chapelle, dans laquelle on conservait le Saint Sacrement, grâce à une faveur obtenue à la demande de M^me^ Louise de France. De nouveaux bâtiments plus vastes furent édifiés ; l'un exposé, au N. et au S., recevait trente malades ou infirmes ; l'autre, situé au levant, était destiné à trente jeunes filles qu'on élevait jusqu'à dix-huit ans. En 1796, les quatre sœurs faisaient encore l'école aux petites filles que les parents leur envoyaient pour

apprendre à lire et à travailler. Les supérieures jusqu'à la Révolution furent : M^lle^ Anne-Marie *Sollier,* nommée par l'évêque d'Angers, en 1770, *qui par son grand zèle et ses rares talents,* dit son inscription funéraire, *a contribué à établir cette communauté à qui elle a donné des exemples d'une grande et solide charité et d'une solide piété* ; morte âgée de 89 ans, le 28 avril 1778. — D^lle^ Louise *Dublineau,* fondatrice, *qui ne trouva de plaisir qu'à soulager les pauvres et consoler les personnes affligées* ; morte le 23 décembre 1778, à 62 ans, léguant à l'hospice 20.000 ℔ de son patrimoine. — D^lle^ Rose *Marais,* de la famille des principaux du collège, née en 1718, *première fondatrice* (de l'hospice) *qu'elle soutint longtemps de ses propres deniers et qu'elle conserva dans les temps les plus orageux.* En 1792, elle expose au directoire du district qu'elle a 68 pauvres à nourrir et que la rente de 2970 ℔ sur le clergé que possède la maison n'est plus payée depuis un an. Cette pieuse fille mourut en 1803. — M^lle^ Jeanne-Marie *Trochon de Beaumont,* âgée de 78 ans, voulut bien prendre à sa charge l'hospice presque sans ressources et mourut le 17 février 1807, léguant son bien à ses pauvres et après s'être substituée M^lle^ Marie-Agathe de la *Barre,* sa parente, dernière supérieure. Malgré une longue résistance de la municipalité de Bazouges, l'hospice des Incurables a été réuni le 23 décembre 1839 à l'hospice de Saint-Joseph, à condition qu'un certain nombre de malades de la commune seraient admis dans les hôpitaux de la ville. L'immeuble abandonné servit d'école primaire sous la direction de M. l'abbé Bezier, jusqu'en 1853 ; le collège libre de Saint-Michel, dirigé par les Pères de la congrégation de Saint-Edme, y est établi depuis 1894.

*Bureau de charité* avec budget de 3 927 fr.

## Écoles

Une *école* de garçons fut fondée en 1665, par Galardins.

## Féodalité

*Féodalité.* — La seigneurie de paroisse appartint de tout temps au prieuré de Saint-Jean-Baptiste ou à l'abbaye de Saint-Aubin, dont il était membre. L'abbé Archambault, en 1109, maintint l'exemption de ses sujets contre le seigneur de Château-Gontier qui voulait les obliger à travailler à ses fossés. Quelques droits féodaux sur le territoire de Bazouges appartenaient toutefois au baron de Château-Gontier qui, en 1360, le céda aux religieux en échange de ceux qu'ils possédaient eux-mêmes sur la ville, en vertu de l'accord passé en 1037 entre Renaud de Château-Gontier et l'abbé de Saint-Aubin. — Des féages, dits de Bazouges, appartiennent à Robin des Planches en 1414, à Guill. Levesque en 1453. — Jean du Bueil, du chef de Françoise de Montalais, sa femme, possédait des droits de prévôté en Bazouges, 1669.

## Notes historiques

*Notes historiques.* — Les noms de Ruillé, Mirouault, Bozeille, Montpelours, etc., désignent des localités anciennes de la paroisse. — Une pierre celtique, menhir actuellement couché, de grandes dimensions, est signalée près des rives de la Mayenne. — L'inscription avec éloge funéraire de Gishwal, trouvée en 1835 à l'entrée de la route de Laval dans le bourg de Bazouges, et datée avec précision de la première année du règne de Charles le Chauve, empereur, 876, est dans ce genre un des plus beaux monuments de l'époque carlovingienne. Elle atteste en outre l'existence à Bazouges d'un centre et d'un monument religieux. — Foulques Nerra voulant racheter des moines de Saint-Aubin la terre d'Ondainville-en-Beauvoisis, que leur avait donnée sa mère, leur céda en échange la cour de Bazouges. Plusieurs années après, en 1007, il bâtit néanmoins sur le territoire concédé un château qui, avec le temps et par la concession d'un quart de la cour de Bazouges, devint la ville et la paroisse de Château-Gontier. Renaud de Château-Gontier qui avait ainsi terminé l'œuvre commencée par Foulques Nerra, s'engageait d'ailleurs à tenir des religieux le terrain concédé et à protéger par

les armes celui qui leur restait. Il semble bien que, si la paroisse avait été constituée en 1007 ou même en 1037, Bazouges aurait été désigné par le mot *ecclesia* et non par l'expression *curtis.* On doit donc croire que la paroisse ne fut créée par les moines que depuis cette époque, et que s'il y eut une église ou un établissement religieux antérieur, il ne fut pas paroissial. — Après l'importance prépondérante que ne tarda pas à prendre sur le pays la ville florissante de Château-Gontier, son histoire absorbe celle de Bazouges, qui n'en est presque plus qu'un faubourg. Ce qu'on peut signaler de spécial dans la suite, ce sont les épidémies ; celle de 1626, où l'on abandonnait les morts sur les chemins, sans sépulture ; celles de 1631, de 1760 et de 1795. — Les Chouans viennent à Bazouges, jusqu'aux portes de Château-Gontier, faire des réquisitions et menacer la ville en novembre 1799.

## Maires

*Maires :* Claude *Pitault,* 31 janvier 1789, an VIII. — *Claudet,* homme de loi, an VIII. — René *Guyard,* tisserand, an VIII. — Louis *Blu,* fabricant, 1er messidor an VIII, 13 mai 1808. — Noël *Cochereau,* 1808 - 3 juin 1813. — Émeric *Dean,* 3 juin 1813-1824. — *Simon,* 1824, 1830. — Joseph *Salmon,* 1835, 1858. — *Hardy,* 1858, 1868. — *Dauphin,* 1871. — Éléonor *Boucher,* 1873, 1880. — Émile *Joseph,* 1880, † 1886. — Comte de *Carcaradec,* 1886.

## Sources et Bibliographie

Reg. par. datant de 1571. — R. Gadbin, *Hospice des Incurables* ; *les Capucins de B.* ; *les Prêtres de Bazouges… en 1791,* et notes mss. — *Bulletin monumental,* 1869, p. 192. — Bibl. d'Angers, Topog. Grille. — Foucault, *Château-Gontier,* 35, 209. — *Château-Gontier et ses environs,* vue et article de M. d'Espinay. — R. Charles, *Château-Gontier et ses monuments.* — Arch. nat., P. 338. — Arch. de la M., H. 147, f. 40 et 110. — *Bulletin de la Société de l'Industrie,* t. II, p. 89. — Congrès archéol. d'Angers, 1871, p. 167. — Bibl. nat., D. Housseau, XVII. — Mss. Thoré. — Arch. de M.-et-L., G. 10. — Cab. de la Beauluère. — Ménage, *Sablé.* — Cart. de Saint-Aubin, édité par M. le comte B. de Broussillon.

## Localités

Pour les localités, voir les art. : *les Aunais-Barrés, la Champagne, la Danse, et Saint-Denis.*